

Les propositions d'urgence de l'Appel des 100

Ensemble. favoriser l'irruption citoyenne pour construire l'alternative

5 priorités, 50 mesures

Ensemble, favoriser l'irruption citoyenne, sociale, démocratique et écologiste Pour une alternative majoritaire à gauche :

Le texte ci-dessous constitue une série de propositions destinées à être débattues, amendées, enrichies avec l'ambition de participer à la construction d'une alternative de Gauche. C'est un socle, une base commune partagée entre toutes celles et tous ceux qui veulent y prendre part : citoyen-ne-s, intellectue-le-s, militant-e-s, responsables d'organisations ou élu-e-s. Elles peuvent être pleinement intégrées dans les propositions des candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives de 2017. Elles constituent notre bien commun pour mener une campagne et construire des candidatures d'unité lors de ces échéances électorales.

Le monde est déchiré par de multiples crises, des violences sociales, la multiplication de conflits armés, la montée du racisme et de la xénophobie attisée par un prétendu «choc» des civilisations auxquels s'ajoute l'incapacité de celles et ceux qui nous gouvernent à répondre à l'urgence écologique.

Le capitalisme est en crise mais il est présenté comme seul système viable. L'Union européenne est menacée de dislocation. La crise écologique ne trouve pas de solutions à la hauteur. Guerres et tensions internationales sont instrumentalisées pour alimenter replis nationalistes et refus d'accueillir dignement migrants et réfugiés. La crise politique est exacerbée par des querelles d'égos et des batailles d'appareils, coupées des réalités des citoyens auxquelles s'ajoutent une surenchère et une droitisation extrême des solu-

Pour autant, de nombreuses forces et énergies citoyennes sont disponibles pour construire **d'autres possibles.** Le mouvement extraordinaire contre la loi travail marque un refus de subir l'hégémonie libérale et d'accepter les dérives d'une gauche qui s'y soumet.

Les mobilisations citoyennes, sociales et écologistes, celles de la jeunesse, expriment l'exigence d'une société plus juste, plus démocratique, plus égalitaire.

Elles sont au cœur de multiples aspirations [nouvelles modalités de production, appropriation et partage des richesses produites - nouvelles formes de démocratie - rupture des liens de subordination entre les salarié(e)s qui louent leur force de travail et celles et ceux qui l'exploitent...] quant aux finalités, le rôle et la place du travail.

Dans l'espace-monde, les échanges de toute nature se sont démultipliés mais la « globalisation » financière met en danger l'avenir même de l'Humanité.

Ce monde est fondé sur la compétition du tou-te-s contre tou-te-s. 62 individus (53 hommes et 9 femmes) possèdent plus que 50 % de la population de la planète, soit 3,5 milliards d'êtres humains. L'aggravation des inégalités est le facteur premier des crises politiques, économiques, sociales et écologiques. Dans le même temps, le salariat n'a jamais été

> aussi important dans le monde. Après tant d'innovations et d'évolutions technologiques depuis plusieurs décennies, l'avènement de la numérisation est instrumentalisé pour ébranler et détruire le lien social, les droits et les garanties collectives du salariat au lieu de générer de nouveaux progrès sociaux.

Nous refusons le fatalisme ambiant et voulons contribuer à l'émergence d'une alternative crédible, mobiliser les 99 % de la population pillée par le 1 % les plus riches et ouvrir de nouvelles voies et notamment celle de la redistribution des richesses, de l'accès aux droits fondamentaux et de la paix

partagée, du respect de la justice et de la démocratie.

Nous ne tolérons plus que des pans entiers de la population soient stigmatisés dans les quartiers populaires où les discriminations se cumulent.

Nous devons brandir les drapeaux de l'égalité et de la fraternité entre les peuples, du droit des êtres humains de vivre et travailler décemment, de résister à l'oppression et aux destructions de la planète par les multinationales avec la complicité des gouvernements.

déclinées en 50 mesures d'urgence pour un

autre monde

Cinq priorités pour un autre monde possible

50 mesures d'urgence applicables

- 1- Répondre à l'urgence sociale
- 2- Urgences environnementale et économique
- 3- Droits et urgences démocratique pour rendre la parole aux citoyens
- 4- Pour une nouvelle Union européenne au service de la solidarité entre les peuples
- 5- Urgences pour un monde de paix et de liberté pour les peuples

1-Répondre à l'urgence sociale

Des pans entiers de la population ne vivent pas décemment. Aucune société démocratique ne peut l'accepter. La précarité concerne des parts croissantes de la population. Les femmes et les populations discriminées en général en sont les premières victimes.

Lutter contre la pauvreté et la précarité constitue aussi des luttes politiques. Il faut réhabiliter le droit au travail et à un salaire digne, le CDI comme norme d'embauche et la loi pour protéger les salarié-e-s comme l'évolution du droit du travail y a toujours conduit.

Le travail n'est pas un coût mais une richesse. Ce qui coûte, c'est le capital.

Une conférence sociale devra être convoquée afin d'engager avec les organisations syndicales un plan de progrès social pour toute la durée de la législature qui passe par la mise en place d'une démocratie sociale et notamment de nouveaux droits pour les salarié-e-s et leurs représentant-e-s, la sécurité sociale professionnelle, les politiques salariales, une réduction significative du temps de travail et la création de nouveaux emplois.

Des réponses nouvelles doivent également être apportées par nos systèmes de protection et de sécurité sociale y compris pour prendre en charge des besoins nouveaux comme la perte d'autonomie.

• Pour répondre à l'urgence sociale

Mesure n°1 : Augmenter immédiatement le SMIC, les minima sociaux, les allocations-chômage, les salaires et les retraites de manière significative et inscrire leur évolution sur celle du salaire moyen.

Le SMIC sera porté à 1 800 euros dans la législature avec une augmentation immédiate de 10 %, soit 150 euros brut.

Aucune retraite et aucune pension ne seront inférieures au niveau du SMIC. Elles seront calculées sur la base d'un taux de remplacement de 75 % de l'ensemble des éléments constitutifs de la rémunération.

N°2 : Rétablir le CDI comme norme légale et conventionnelle d'embauche et d'emploi ; interdire le temps partiel imposé ; plafonner le nombre de contrats à durée déterminée ; de recours à l'intérim et aux stagiaires, négocier un nouveau plan de titularisation des précaires de la fonction publique avec les syndicats.

N° 3 : Plafonner les rémunérations les plus élevées à 20 fois le SMIC, sous peine de sanctions dissuasives.

 $N^{\circ}4$: Mettre en œuvre de façon effective l'égalité salariale entre les femmes et les hommes par l'introduction de sanctions dissuasives notamment en matière de recrutement, de salaires, de formation professionnelle et de déroulement de carrière.

N°5: Rendre efficiente la lutte contre la pauvreté par la gratuité des premières tranches de consommation d'énergie et des premiers m3 d'eau; des tarifs sociaux pour les transports de proximité, le gel des loyers sociaux,...

N°6 : Mettre en place des garanties de revenus pour les jeunes.
 N°7 : Soutenir la reprise des entreprises par les salariés-es et l'économie sociale et solidaire.

N°8: Interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui versent des dividendes à leurs actionnaires.

N°9: Dresser un bilan des aides publiques versées aux entreprises afin d'évaluer leur utilisation et leur efficacité; supprimer les aides allouées sans contreparties et mettre en place des mesures pour les TPE et PME réellement indépendantes des donneurs d'ordre.

N°10 : Abroger les lois dites « travail » et « sécurisation de l'emploi » et négocier une sécurité sociale professionnelle tout au long de la vie et le renforcement des droits des salariés et de leurs représentants notamment en matière d'organisation et de santé au travail ou encore de contrôle des aides

Elire sur listes syndicales les représentants des salariés en activité ou en formation, sans emploi et retraités, aux différentes caisses de la Sécurité sociale.

N° 11 : Réduire la durée du travail en généralisant immédiatement les 35 heures effectives par semaine sans perte de salaire, payer les heures supplémentaires à des tarifs dissuasifs (au moins 50%), rétablir le droit à la retraite à 60 ans et mettre en place de réelles mesures d'incitation à l'embauche, instaurer une sixième semaine de congés payés. La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires avec la création des emplois nécessaires sera effective au terme de la législature.

2-Urgences environnementale et économique

Il convient de changer notre rapport au monde vivant et aux ressources. L'approche écologique

ne se préoccupe pas seulement de la protection de l'environnement et de la planète mais inclut leur dimension économique et sociale. Elle ne peut notamment pas être séparée de la répartition des richesses entre les personnes et les territoires.

citoyennes

nouvelles

Cela passe par une transformation ou une reconversion des modes de production, de consommation, d'éducation et des rapports au monde vivant et au temps.

Les biens durables sont un enjeu essentiel. L'air et l'eau ne peuvent faire l'objet d'aucune appropriation. L'obsolescence programmée des biens technologiques doit être interdite.

La transition environnementale, écologique et sociale doit permettre la relance de l'activité et la création massive d'emplois soutenables grâce à des aides publiques sélectives et la préservation des ressources non renouvelables.

Un plan de reconquête industrielle est nécessaire en ce sens.

Une nouvelle répartition des richesses et des moyens budgétaires doit permettre de conduire d'autres politiques publiques qui renouent avec l'ambition sociale et faire de l'éducation, de la santé, du logement, de la justice et de la culture des investissements pour l'avenir.

Cela passe nécessairement par une réforme fiscale de grande ampleur pour établir la justice en redonnant la priorité à la progressivité de l'impôt, pour financer des politiques publiques au bénéfice de toutes et de tous : services publics, emploi et investissements publics nécessaires pour mettre en œuvre de nouvelles logiques de développement économique et social intégrant la nécessaire transition écologique.

A cet effet, une conférence écologique devra se tenir rapidement en vue d'établir une planification écologique, économique et sociale : elle devra permettre d'ouvrir un large débat à travers tout le pays.

Mesure N°12 : Réhabiliter le rôle de l'impôt et mettre en place une réforme fiscale de grande ampleur concernant tant les impôts nationaux que la fiscalité locale : impôts sur le revenu, sur le patrimoine, renforcement de l'ISF, réduction de la TVA, révision et suppression des niches fiscales, lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

N°13: Redonner la priorité aux politiques et aux services publics pour toutes et pour tous et dans tous les territoires.

N°14: Instaurer une fiscalité écologique qui privilégie les biens de consommation durable et dissuade des consommations nuisibles et des gaspillages.

N°15: Augmenter la fiscalité des grandes entreprises et moduler celle des ETI, PME, TPE pour en faire un outil favorisant l'emploi, la formation professionnelle, les investissements et la protection de l'environnement.

N°16 : Réaliser rapidement un audit de la dette avec instauration immédiate d'un moratoire sur ses intérêts et refus d'en payer la part illégitime.

N°17: Programmer rapidement une vraie réforme bancaire avec séparation des banques de dépôts et d'investissement, missions de service public et sélectivité du crédit, définition d'un nouveau périmètre de financement public via une réforme de la BPI ou un nouveau pôle public financier.

N° 18 : Instaurer un plan national de développement d'activités socialement et écologiquement utiles décliné dans les territoires : logements sociaux de qualité, plan de rénovation thermique des bâtiments, transports publics, agriculture paysanne, nouvel aménagement du territoire au service de la proximité.

N° 19 : Investir massivement dans les énergies renouvelables et instaurer un moratoire sur toute nouvelle exploration d'énergies fossiles. Ouvrir un grand débat public sur la transition énergétique portant notamment sur la part de l'énergie nucléaire qu'il faut réduire.

N° 20 - La mise en place ou la rénovation de services publics territoriaux, nationaux et européens au service de tous sur l'ensemble des territoires. Les moyens de financement nécessaires à la mise en œuvre de services publics de pleine compétence et de proximité seront dégagés avec notamment les créations d'emplois statutaires nécessaires. Le statut général des fonctionnaires et leurs statuts particuliers seront renforcés.

N° 21 : Mettre en place des politiques publiques de l'énergie démocratiquement contrôlées, développer la recherche pour la transition énergétique, promouvoir

la sobriété, le traitement et le recyclage des déchets, la conception de nouveaux matériaux.

N° 22 : Développer une nouvelle politique des transports publics au bénéfice des populations, de la proximité et respectueuse de l'environnement notamment par de nouvelles priorités au fret ferroviaire et fluvial et au ferroutage.

 N° 23 : Promouvoir l'agriculture paysanne en favorisant les circuits courts et une politique d'installation de jeunes paysans

N° 24 : Favoriser un plan national d'investissement pour l'économie numérique.

3-Droits et urgences démocratiques pour rendre la parole aux citoyens

Sans égalité réelle, seuls les dominants sont libres comme le renard dans le poulailler.

Nous voulons l'égalité pour de bon : pas seulement l'égalité des droits, mais l'égalité réelle qui permet à chacune et à chacun de se sentir libre et respecté-e.

C'est parce que le combat pour l'égalité a été abandonné que nous vivons le recul de nos droits et de nos libertés.

Au nom de la lutte contre le terrorisme, un état d'exception permanent se trouve installé. Nos démocraties sont menacées dans leur capacité à associer sécurité et libertés. C'est un des défis les plus sérieux à relever pour la République.

Le droit à la sécurité, mais plus encore le droit à la sûreté, doivent être garantis. Les mesures prises doivent respecter les droits fondamentaux et les principes de nécessité et de proportionnalité par rapport à l'objectif visé. Nous refusons d'assister à une fuite en avant «sécuritaire» dont l'efficacité n'est jamais démontrée. Les principaux acteurs professionnels ne cessent de dire que c'est de moyens matériels et humains dont ils ont d'abord besoin.

Vivre ensemble

Le débat de plus en plus prégnant sur la «préférence identitaire» masque l'aggravation des inégalités. L'extrême-droite (et d'autres) en exploite les conséquences : la peur et la haine de ce qui est différent, aujourd'hui les musulman-e-s, les Roms, les migrants, hier les juifs, demain les femmes, les homosexuels, les intellectuels et qui d'autres ?

Toutes les discriminations, toutes les formes de sexisme, de xénophobie et de racisme doivent être combattues. Aucune hiérarchisation ne peut être faite entre les victimes de racisme et de discrimination. Nous voulons construire une société « fraternelle » qui permette le vivre ensemble, quels que soient les appartenances, les origines philosophiques, culturelles, religieuses. L'égalité réelle de toutes celles et de tous ceux qui vivent sur nos territoires doit être le fil conducteur de toutes les politiques publiques. La laïcité en est le meilleur garant.

Egalité réelle, droits étendus et démocratie sont liés. Les inégalités et la négation des droits dégradent la participation politique citoyenne et la vie démocratique.

Les élections présidentielles sont une caricature : elles nous enferment sur les questions de personnes avant les questions de fond. C'est le piège des institutions de la Vème République. Il y a donc urgence à réformer la Constitution pour mettre fin à cette monarchie présidentielle.

Cette réforme devra faire l'objet d'un large débat public sur l'évolution du rôle de la puissance publique et conduire à des propositions pour engager une nouvelle organisation des pouvoirs publics tant au niveau de l'État que des collectivités territoriales et de nouvelles formes de coopération.

Mais sans attendre, des mesures d'urgences démocratiques peuvent être prises.

Mesure N°25 : Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination quelles qu'elles soient sans hiérarchisation.

N°26: Assurer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes notamment en faisant de la lutte contre les violences faites aux femmes une réelle priorité en commençant par faire de la lutte contre les stéréotypes de genre une priorité dès le plus jeune âge (voir proposition n° 4).

N°27 : Renforcer le droit à la contraception et à l'avortement.

N°28 : Défendre le droit à la libre orientation sexuelle et lutter contre l'homophobie.

N°29 : Mettre enfin en œuvre le droit de vote et d'éligibilité des citoyens étrangers résidant sur notre territoire.

N°30: Investir massivement pour refonder le service public de l'art, de la culture et de l'éducation afin de permettre, à l'école, dans la cité et l'espace du travail l'exercice citoyen des droits à l'éducation, à la culture, l'appropriation des œuvres et des savoirs, le développement d'une démocratie culturelle dans tous les territoires, par tous et pour tous, dans le respect de la pluralité et de la diversité des expressions artistiques et culturelles.

N°31 : Investir massivement pour un logement social de qualité. Faire du droit au logement une réalité et interdire toute expulsion sans relogement des familles en difficulté.

N°32 : Abroger les mesures d'exception qui renforcent les pouvoirs de police au détriment de la justice et ceux du par-

quet au détriment du siège.

N°33: Supprimer la concentration des pouvoirs entre les mains de quelques-uns et redonner la priorité aux assemblées élues sur les « chefs » de l'exécutif et toutes les mesures qui empêchent la démocratie parlementaire de s'exprimer.

Inverser le calendrier institutionnel, limiter les pouvoirs présidentiels, supprimer le 49-3.

 $N^{\circ}34$: Etablir la représentation proportionnelle, la limitation des mandats dans l'espace et dans le temps, le recours au référendum local.

N°35: Favoriser l'irruption citoyenne dans les processus de décision en développant des droits et pouvoirs nouveaux dans les quartiers, dans les entreprises, dans les services (droit de se réunir et de délibérer) ...

N°36 : Proposer et convoquer une Assemblée constituante pour une 6ème République démocratique, sociale et écologique.

N°37: Abolir les réformes territoriales qui concentrent les pouvoirs au bénéfice des plus grandes collectivités et au détriment de la démocratie de proximité et mettre en place de nouvelles coopérations et complémentarités entre les collectivités territoriales, entre celles-ci et l'Etat.

4-Pour une nouvelle Union européenne au service de la solidarité entre les peuples

L'Union européenne est menacée d'éclatement. Alors que la construction européenne a représenté un espoir de paix, de démocratie, de progrès social, elle n'est plus aujourd'hui que symbole de régression. C'est ce qui explique, au-delà des manœuvres politiciennes de la droite britannique, le vote pour le Brexit.

Les pays du Sud mais aussi de l'Est sont ceux qui ont le plus fait les frais des politiques austéritaires. La Grèce en est le triste symbole : laboratoire des dogmes ultralibéraux, subissant un déni de démocratie et portant tout particulièrement le poids des égoïsmes nationaux devant le drame des réfugiés.

François Hollande, à peine élu, s'est inscrit dans les orientations ultralibérales des gouvernements conservateurs, refusant de renégocier le Traité budgétaire et le faisant même ratifier par le Parlement français.

Des sources d'espoir naissent en Espagne, au Portugal. Nous devons nous appuyer sur ces expériences, avec l'appui du mouvement social européen pour mobiliser les opinions publiques, construire de nouveaux rapports de forces pour changer l'Europe.

Le gouvernement français doit être moteur pour porter une refonte des Traités européens afin notamment de faire primer la solidarité et la coopération sur la libre concurrence, de mettre en place un fonctionnement démocratique des institutions européennes, de redéfinir l'ensemble de leurs compétences et d'en assurer le contrôle.

L'Union européenne ne doit pas, pour autant, devenir le bouc émissaire de politiques portées ou anticipées par les gouvernements nationaux dans les instances européennes. Le Parlement national doit contrôler en amont les positions du gouvernement français au Conseil européen.

La France doit être prête à désobéir aux injonctions des institutions européennes qui vont à l'encontre des droits sociaux, des services publics, des urgences économiques et écologiques.

La France doit agir dans une optique de solidarité avec tous les peuples européens, et non de repli national, afin d'isoler les tenants d'une Europe basée sur les dogmes financiers. l'indispensable transformation de notre société passe par la mobilisation la plus large Mesure N°38: Abolir le traité budgétaire et engager la refonte des Traités européens en convoquant une large conférence citoyenne appuyée sur les institutions élues (parlements nationaux et européen) et les initiatives citoyennes existantes (syndicalisme, réseaux européens et notamment AlterSummit,...) avec en priorité la réforme du statut et des compétences de la BCE afin qu'elle puisse prêter directement aux Etats; le renforcement du rôle du Parlement européen et le contrôle des Parlements nationaux sur les décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement au niveau européen,...

 $N^{\circ}39$: Organiser rapidement une conférence européenne sur la dette.

N°40: Agir pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières, l'abrogation des paradis fiscaux, l'harmonisation des assiettes et des taux de la fiscalité des pays membres de l'Union européenne (plus de fiscalité

directe et progressive, moins de fiscalité indirecte, harmonisation de la fiscalité des entreprises -voir aussi n° 12 & 15)

N°41: Bloquer toutes les négociations sur les accords de libre échange qui ne tiennent pas compte de l'intérêt des populations concernées et notamment le TAFTA, le TISA, l'ALECA, les APE et refuser la ratification du CETA.

 $N^{\circ}42$: Mettre en œuvre de nouvelles politiques migratoires respectant les conventions internationales (convention de Genève sur le droit d'asile, conventions sur les travailleurs migrants,...) et la liberté de circulation et mettre en place des politiques d'accueil respectant la dignité des personnes migrantes ou réfugiées.

N°43: Développer une politique d'investissements massifs pour les besoins sociaux et écologiques.

N°44 : Réformer la PAC au bénéfice des petits agriculteurs et du respect de l'environnement.

5-Urgences pour un monde de paix et de liberté pour les peuples

Les «grandes puissances « économiques et militaires continuent de hiérarchiser le monde, les continents et les Etats en fonction de leurs intérêts géostratégiques et de ceux de leurs multinationales. Elles continuent de faire des dégâts humains, économiques et environnementaux y compris via des acteurs étatiques régionaux et des interventions militaires mortifères aux effets dévastateurs (Irak, Afghanistan, Libye, Mali,...) avec ou sans le soutien de l'OTAN.

Les conflits, les catastrophes - naturelles ou provoquées par l'homme - produisent des mouvements de population sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Les enjeux planétaires doivent être réellement discutés au niveau mondial en prenant en compte l'avis des sociétés civiles. Cela vaut tout particulièrement pour les conférences climatiques, les ressources alimentaires, l'accès à l'eau et à l'énergie. Il faut prendre au sérieux la COP 21 et mettre en œuvre effectivement les options prises.

Les Etats du Nord doivent cesser d'imposer leurs décisions. Le point de vue des populations des pays du Sud doit être pris en compte y compris au regard des dégâts occasionnés par la colonisation et ses suites.

L'enjeu est de remplacer cinq siècles de domination dite occidentale par de nouveaux rapports avec les pays du Sud basés sur la confiance, le partenariat et l'intérêt réciproque des peuples.

Mesure N°45: Annuler la dette des pays du Sud et notamment celle des anciennes colonies africaines de la France.

N°46: Construire de nouvelles politiques internationales en mettant un terme aux logiques de guerre fondées sur les intérêts géostratégiques des Etats du Nord, et notamment des anciennes puissances coloniales, de leurs alliés et des multinationales.

N°47: Respecter les engagements internationaux en matière d'aide publique au développement (0,7% du RNB) et bloquer les accords dits de partenariat économique avec les pays du Sud.

N°48: Lutter pour le désarmement partout dans le monde en montrant l'exemple, en arrêtant la production et l'exportation d'armes (en premier lieu nucléaires, chimiques et biologiques) et en les remplaçant par des échanges favorisant les besoins essentiels des populations.

N° 49 : Soutenir les peuples qui luttent contre les dictatures, pour leur droit à l'autodétermination et contre l'accaparement des terres ; agir pour le respect des droits du peuple palestinien.

N° 50 : Mettre en cause les relations commerciales et diplomatiques avec les pays qui ne respectent pas les standards internationaux en matière de droits de l'Homme.

notre
bien commun
pour mener une
campagne et
construire des
candidatures
d'unité

les textes des bulles de ce document sont des extraits de l'appel publié le 1er mai 2016. Le texte intégral peut être consulté sur appeldes100.org